

Logement, accession et rénovation

Permettre de se loger

Édition documentaire 01 — 27 octobre 2026 · Synthèse documentaire proposée

Faciliter le parcours logement, l’accession et des travaux à un coût compréhensible.

Le mécanisme proposé

Le projet supprime les quotas et pénalités SRU dans la présentation retenue, tout en conservant une politique sociale liée aux besoins. Les modalités de foncier et de ZAN ne sont pas inventées.

La mobilité dans le logement social s’articule avec les ressources, les situations protégées et une passerelle d’accession.

La suppression de MaPrimeRénov’ vise notamment le risque de captation de l’aide par les prix. Le chapitre propose un pacte bancaire pour des taux réduits et une plateforme IA comparant les devis.

Repères et calculs déjà disponibles

Repère	Valeur ou règle	Portée
MaPrimeRénov’	3,600 Md€/an dans le dossier	Économie de travail brute de référence ; engagements, transition et outils à traiter
Plafonds PLUS de référence	Baisse proposée de 20 %	Paramètre du projet, pas règle en vigueur
Passerelle accession	PTZ jusqu’à 50 000 € ; prêt jusqu’à 75 000 €	Dispositifs proposés ; taux de référence moins deux points, plancher proposé 0,5 %

Points encore ouverts

Le pacte bancaire et la plateforme ne sont pas réputés gratuits. Le livre ne retient pas comme fait démontré que toutes les subventions multiplient systématiquement les prix par deux ou trois.

Prêts, coût des intérêts, garanties et économies de prestations doivent être distingués ; l’ancienne variante à 100 000 € n’est pas reprise.

Sources et pièces de référence

V30, p. 32 et 96–102 ; chapitre 12 version 02 approuvé.

Pièce jointe : DT-12-EXTRAITS-V30.pdf (pagination physique V30).

À lire aussi : DT-13, DT-16, DT-18

Références publiques utilisées dans les notes du projet

DGCCRF — Conseils pour réussir la rénovation énergétique

DGCCRF — Contrôles de la rénovation énergétique, septembre 2025